

Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre la société LEXpertise Legal Consulting (ci-après dénommée "la Société") et ses clients (ci-après dénommés "le Client"). Toute commande de prestation de service ou d'utilisation des services de la Société implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

1. Objet du contrat

La Société s'engage à fournir au Client l'ensemble des prestations figurant dans l'objet de la société et conformément aux termes définis dans les conditions particulières convenues entre les parties.

La Société conserve la possibilité de modifier à tout moment ces conditions de ventes, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer l'utilisation de son site ou de ses services. De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur

2. Commandes et Devis

Les commandes de prestations de service doivent être effectuées par écrit, par voie électronique ou par tout autre moyen de communication convenu entre les parties. La Société fournira un devis détaillé des prestations demandées par le Client, comprenant notamment le descriptif des services, le tarif applicable, les délais de réalisation et les modalités de paiement.

3. Tarifs et Modalités de Paiement

Les tarifs des prestations de service sont indiqués dans le devis établi par la Société. Ils sont exprimés en euros et hors taxes. Le paiement des prestations s'effectue selon les modalités convenues entre les parties et spécifiées dans le devis. Tout retard de paiement pourra entraîner l'application de pénalités de retard conformément à la législation en vigueur.

4. Réalisation des Prestations

La Société s'engage à réaliser les prestations de service avec diligence et professionnalisme, en respectant au mieux les délais convenus et en fournissant une prestation de qualité. Le Client s'engage à fournir à la Société toutes les informations et documents nécessaires à la réalisation des prestations dans les meilleurs délais.

5. Responsabilité

La responsabilité de la Société est limitée à la fourniture des prestations de service telles que convenues dans les conditions particulières. La Société ne saurait être tenue pour responsable des conséquences résultant de l'utilisation des informations juridiques fournis, ni des décisions prises par le Client sur la base de ces informations.

La Société ne peut pas être tenue responsable des retards de réalisation de prestation résultant des fautes qui ne lui sont pas imputables. En outre, la responsabilité de la Société ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

La responsabilité de la Société ne serait être engagée en cas de retard de réalisation des prestations, en périodes de fortes sollicitations, notamment pendant les périodes de fêtes de fin d'année.

La Société n'engage aucunement sa responsabilité en cas de retard ou d'inexécution des obligations contractuelles résultant d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure. La Société n'engage pas sa responsabilité en cas de retard ou inexécution de ses obligations contractuelles résultant d'un évènement ou incident qui lui est extérieur et/ou irrésistible et/ou imprévisible (ses trois conditions peuvent être appréciées et appliquées indépendamment les unes des autres).

La responsabilité de la Société est limitée, en cas de décision de justice qui lui est défavorable, à la somme hors taxes versée par le client pour la prestation litigieuse.

6. Confidentialité

La Société s'engage à préserver la confidentialité des informations et documents transmis par le Client dans le cadre de la réalisation des prestations de service. Ces informations seront traitées de manière strictement confidentielle et ne seront communiquées à aucun tiers sans l'accord préalable du Client. La Société s'engage à divulguer les informations confidentielles **uniquement** en cas d'obligation légale aux autorités et/ou juridictions compétentes.

7. Propriété Intellectuelle

La Société reste propriétaire des droits de propriété intellectuelle sur les documents et travaux réalisés dans le cadre des prestations de service, sauf stipulation contraire spécifiée dans les conditions particulières. Le Client s'engage à ne pas reproduire, diffuser ou exploiter ces **documents sans l'autorisation expresse et écrite préalable de la société.**

8. Réclamations

Le Client dispose d'un délai de 15 jours, à compter de l'exécution de la prestation de service, pour exercer son droit de réclamation.

Pour ce faire, le Client adresse sa réclamation à la Société, à l'adresse mail suivante : contact@lexpertiselegalconsulting.fr

9. Exception au Droit de rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le droit de rétractation ne pourra pas être invoqué pour les contrats de « *fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel* » (article L221-28 1 ° Code de la consommation).

10. Droit Applicable et Jurisdiction Compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre juridiction.

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

Les parties s'engagent à rechercher en priorité un règlement amiable des litiges s'inscrivant dans les dispositifs de l'article L612-1 du code de la consommation.

Fait à Grandfontaine, le 24 avril 2024

LEXpertise Legal Consulting